

## Bulletin d'informations municipales

### Le Mot du Maire.

Il n'entre pas dans mes habitudes de communiquer sur des choix personnels ou la sensibilité de chaque citoyen doit être jalousement protégée.

Si je déroge à ce principe fondamental c'est parce que l'adoption ou pas du traité constitutionnel sur lequel nous sommes appelés à nous prononcer transgresse totalement les courants de pensées traditionnels et revêt une importance déterminante pour l'avenir de l'Europe, de chacun des pays qui la constituent et de ses habitants.

Il en fallait du courage quelques années seulement après la fin de la 2ème guerre mondiale pour parier sur la réconciliation et la coopération de la France et de l'Allemagne. Les pères fondateurs de l'Europe l'ont fait avec la signature du traité de Rome en 1957.

Depuis la PAIX règne en Europe. Cet acquis inestimable pour nous tous mérite à lui seul qu'on dise OUI à l'Europe en adoptant le traité constitutionnel.

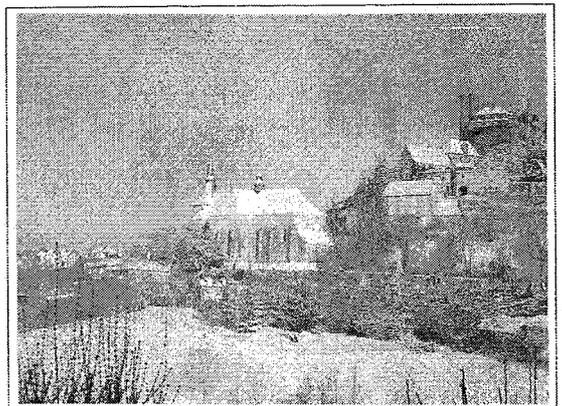
Croyez-vous que les pays européens auraient résisté longtemps à leurs "vieux démons" au moment de l'implosion de l'ex-Yougoslavie et des graves conflits qui se sont déroulés dans les Balkans? Je n'en suis pas sûr...

Malgré les différences, les anciennes alliances, les divergences aussi je reste persuadé que l'Union Européenne a empêché les risques de propagation du conflit.

Un traité constitutionnel est un cadre juridique qui définit les valeurs, les droits fondamentaux et les moyens de mettre en oeuvre des politiques pour le citoyen européen. Dans l'Europe à 25 la définition de principes et de "règles du jeu" pour le fonctionnement des institutions et la répartition des pouvoirs est une nécessité.

Les institutions définissent le cadre dans lequel les instances décisionnelles de l'Union Européenne peuvent agir mais elles n'interviennent en rien sur les politiques qui sont mises en oeuvre. Ce sont les gouvernants des 25 pays et eux seuls qui orienteront les choix politiques, économiques, sociaux, environnementaux, etc...dans telle ou telle direction. La constitution de la 5ème république Française a bien permis à 5 présidents successifs et des gouvernements de différentes sensibilités politiques de mettre en oeuvre les choix et les lois qu'ils souhaitaient sans que les dispositions constitutionnelles ne les en empêchent. Il en ira de même avec la constitution Européenne.

\*\* ( suite page 6 )



### SOMMAIRE du Numéro 16.

Page 2-3-4 : La page des Associations.

Page 5-6 : Le Conseil Municipal vous informe.

Page 7 : Infos pratiques

Page 8-9 : Le devenir de la maison de retraite

Page 10 : Classement du site.

### Club des Aînés de Turenne, Les Viscomtins.

Les adhérents du club "les Viscomtins" se sont retrouvés le dimanche 6 février 2005 pour leur assemblée générale. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Le compte rendu de l'année 2004 a été fait avec les différentes sorties. Le bilan financier a été donné par le trésorier. Les comptes laissent apparaître un solde positif. L'assemblée a renouvelé le tiers sortant des administrateurs qui ont été réélus à l'unanimité. Deux nouveaux membres sont rentrés dans le bureau à savoir : Germaine POUCH et Nicole COURDURIE.

Monsieur le Maire a ensuite pris la parole et nous a adressé quelques mots d'amitié. Les membres du bureau ont préparé les activités du 1er semestre 2005:

- => Le 13 mars : Repas de la poule farcie à la font trouvée.
- => Le 24 mars : Repas offert par Pros-Confort.
- => Le 8 avril : Sortie concert André Rieu à Bordeaux.
- => Le 16 avril : Visite des adîmes de la Fage et repas à la Gironie.
- => Le 26 mai : Sortie à d'une journée à Mazerolles (Dordogne).
- => Du 11 au 18 juin : Séjour découverte dans les Pyrénées.

Le Club des Viscomtins ouvre ses portes à toutes les personnes qui aimeraient se joindre à nous et qui seraient intéressées par nos différentes activités.

Le Bureau.

### Message du Comité FNACA de Turenne.

Le comité s'est réuni en assemblée générale le 7 janvier 2005. Le bureau reste inchangé :

Président : Georges Courdurié - Vice Président : Maurice Delon.

Secrétaire : Paul Tronche - Trésorier : Maurice Parlange.

Pour l'année 2005, le comité compte 27 adhérents. Le concours de belote annuel a eu lieu le 4 février 2005 à la salle ployvalente, avec 52 participants venus de Turenne mais surtout des communes voisines. Merci aux participants et mais aussi à tous ceux qui nous ont offert un ou plusieurs lots. Félicitations à Denis Sourzat vainqueur 2005!

La Cérémonie du 19 mars aura lieu le samedi 19 mars 2005 au monument aux morts à 18h. A cette occasion le comité a remis en présence de M.le Maire la médaille du combattant à M. Alain MAIGNE de Gernes.

Le repas annuel de 2005 aura lieu le dimanche 20 mars 2005 au village vacances de la Gironie. Merci à la Municipalité pour la subvention de 200 euros votée annuellement au profit de notre comité.

Le Président Georges Courdurié



## Association des Parents d'Elèves

### Bilan du Loto :

Cette année encore, le Loto a été une réussite. Les enseignantes et l'APE remercient toutes les personnes qui ont collaboré à ce succès. Remerciements aussi aux municipalités de Turenne et de Ligneyrac pour leurs participations et à Monsieur Simoneau pour son accueil à Boulou les roses.

En 2005, l'association a ou va participer au financement des différents projets élaborés par les enseignantes : JMF, Licences USEP, Projet Jardin, Voyage de fin d'année....

Pour aider à financer ces projets l'association a reversé la moitié des bénéfices du Loto et un chèque de 1000 euros.

Lioran : l'APE a organisé une sortie au Lioran, avec gratuité pour les enfants de l'école.

Carnaval : Les enfants devraient, si le temps le permet, défiler déguisés dans les rues de Turenne le matin du Samedi 19 Mars, à cette occasion une vente de gâteaux sera organisée sur la place du Marchadiol.

Concours de Pétanque : Un concours de pétanque sera organisé par l'APE le dimanche 22 Mai, avec l'aide de la Pétanque Turennoise.

Souhaitant vous voir nombreux à toutes nos manifestations, nous adressons encore un grand merci à tous ceux qui participent directement ou indirectement à la réussite des manifestations organisées, pour le « bénéfice » des enfants de l'école de Turenne ...

**Pour les enfants, le Bureau.**



### **La Pétanque Turennoise**

Le 22 octobre a eu lieu l'assemblée générale du club. Le président a fait le rapport moral de la saison et remarque que les résultats obtenus dans la saison n'ont pas été très brillants. Le trésorier par contre donne lui un bilan financier très favorable. Le bureau a été reconduit pour l'année 2005.

Un concours de pétanque en triplettes a été organisé le 26 février au boulodrome de Brive. Un succès pour cet après-midi avec 34 triplettes dont 4 représentaient le club. Le boulodrome nous a été prêté par la CAB, Turenne étant membre de celle-ci.

Le 12 mars le club organisait son loto annuel à Boulou les roses. Une soirée réussie avec plus de 80 personnes dans la salle. Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées à l'occasion de cette manifestation.

Le vendredi 27 mai 2005, le concours officiel vétérans sera organisé sur la boulodrome municipal de Turenne.

Le samedi 13 août un concours de pétanque en doublettes sera ouvert à tous en soirée avec un repas champêtre sous chapiteau.

Toutes les personnes désirant pratiquer ce sport peuvent se joindre à nous quand ils le désirent.

Le président J.Vallon

**Bilan de la Randonnée de l'association Turenne Foires et Festivités.**

Ce sont plus de 120 VTTistes, 90 marcheurs et une dizaine de chevaux qui se sont élancés à plus ou moins grande allure sur les boucles de la Randonnée baptisée la Turennoise le dimanche 13 mars 2005.

Le parcours mis en place était très selectif, la boucle de 50 kms était bien tentante sur la carte...mais sur le terrain c'est une autre histoire. Alors la sélection naturelle a joué et les plus raisonnables se sont contentés de 30 kms ce qui est déjà pas mal.

Les marcheurs ont apprécié le parcours toujours aussi beau, où la butte et le chateau de Turenne jouent à cache cache avec les randonneurs, qui se souviendront de deux choses, la beauté du parcours et le ravitaillement agrémenté de confitures maison!

Cette édition 2005, était la 7ème du genre et le bouche à oreille fonctionne puisque tous les ans les participants sont de plus en plus nombreux.

**Préparation de la Foire aux chèvres et aux chevaux.**

L'association recherche des bénévoles disponibles pour le 8 mai 2005. Une réunion de préparation aura lieu le **vendredi 15 avril 2005** à 20h30 à la salle polyvalente de la mairie. Vous pouvez également contacter Laurent Brisson, Président de Turenne Foires et Festivités par téléphone au 05 55 85 58 62, pour lui faire part de vos disponibilités si vous ne pouvez assister à la réunion.

Aucune compétence particulière n'est requise, toute personne sera la bienvenue pour aider à la préparation et à la réussite de cette journée.

**Le Président Laurent Brisson.**



**Message des "Amoureux des jardins de la Vicomté"**

Nous avons le plaisir de vous communiquer deux dates importantes dans la vie de notre association, le 12 avril 2005 à 20h30, l'assemblée générale de l'association à la salle polyvalente et le "Troc aux plantes" le dimanche 24 avril 2005 de 10h à 12h sera installé place du Belvédère pour des échanges de graines, boutures, plantes et arbustes. En cas de mauvais temps, nous seront l'abri à la salle polyvalente.

**Le Bureau.**

## **Le Conseil Municipal vous informe.**

### **Travaux de l'équipe technique**

L'équipe technique réduite à trois employés conserve son rythme de travail et a profité des vacances scolaires pour terminer le faux plafond du préau de l'école ainsi que la réfection des descentes d'écoulement des eaux usées. La Location d'une mini-pelle a permis d'effectuer divers travaux qui étaient en attente : remplacement de caniveaux à Poujouloux, Jalinat, Pont Estor. L'ouverture d'une tranchée du poteau EDF aux vestiaires du club de rugby, a été réalisé pour enfouir un câble électrique de section supérieure avant des travaux d'amélioration et de mises aux normes des vestiaires du rugby.

Les décors de Noël ont été démontés et remisés jusqu'à l'hiver prochain et des travaux d'élagage ont été programmés dans la foulée puisque la nacelle était sur place.

Pendant la période de grand froid du mois de Février, nos agents se sont transformés en peintres, poseurs de papier-peint et carreleurs pour refaire entièrement le secrétariat et le bureau du maire. Les lieux en avaient bien besoin et c'est une belle réussite, que chacun pourra apprécier lors de sa prochaine visite en mairie.

### **Réfection de la Place du Marchadiol.**

Le grand froid a paralysé grand nombre de chantiers partout dans l'hexagone. Turenne n'a pas échappé à cela et du retard a été pris dans la phase finale de mise en place du revêtement appelé Stabipack sur les trottoirs et la place elle même. Une fois ce revêtement coulé une période de 3 semaines de séchage doit être impérativement respectée pour assurer la longévité du matériau.

Les travaux ont été effectués fin mars après la foire aux boeufs gras du 17 mars car les animaux et les bétailières des éleveurs auraient sans doute et bien involontairement mis à mal ces travaux.

Bien conscient que ce retard peut être un peu gênant, nous espérons tout de même que chacun sera compréhensif et appréciera les beaux jours venus, la mise en valeur du cœur de notre village.

=>\* \* suite du "Mot du Maire"

Nombreux sont les griefs qui sont faits à l'Europe: "Europe tatillonne", "Europe paperasse", "Europe contrôles", etc... Il y a du vrai dans tout cela et le principe de subsidiarité ( prise de décision au plus près du citoyen) qui figure dans le texte devrait améliorer cette situation. Mais je suis aussi convaincu que sans la Politique Agricole Commune(PAC) depuis 40 ans et même si je ne partage pas la dernière réforme, l'agriculture Française et de nos régions ne serait pas ce qu'elle est.

Par ailleurs j'ai aussi le sentiment que l'administration centrale Française, peut être inquiète de perdre quelques unes de ses prerogatives, ne fait rien pour simplifier et faciliter la compréhension et l'application des règlements européens.

Sans entrer dans le détail de son contenu, je n'en ai ni l'ambition ni la capacité, cette constitution, fruit d'un compromis entre 25 pays, n'est évidemment pas parfaite.

Elle ne règlera pas non plus nos difficultés quotidiennes, mais c'est une étape importante dans la bonne direction, pour l'avenir Européen de nos enfants.

C'est le moyen de conforter le rôle de la "vieille Europe" dans le monde et c'est à coup sûr la consolidation durable de la paix sur le continent Européen.

Voilà pourquoi je voterai OUI à l'adoption de la constitution Européenne.

## ***Le Conseil Municipal vous informe.***

### **Amélioration du réseau routier départemental**

En quelques mois des améliorations très importantes ont été apportées sur les routes départementales RD 8 et RD 19 sur le territoire de notre commune.

§ Tout d'abord la RD 8 et la RD 150 en traverse du bourg dans le cadre de l'aménagement du bourg

=> coût : **106 000 € TTC**

§ Ensuite la RD 8 entre la Peyrouse et Puy la Boussette

Le Conseil Municipal avait demandé au département d'intervenir à la suite de deux accidents mortels en deux mois où la vitesse inadaptée était aussi une explication possible. En tout état de cause le Conseil Général est intervenu très rapidement pour refaire totalement le revêtement

=> coût : **110 000 € TTC**

§ Enfin la RD 19 entre Fougères et le croisement de la RD 8 la Peyrouse.

Ce tronçon était terriblement dégradé et cette détérioration s'accroissait chaque jour en raison du nombre important de poids lourds qui l'empruntaient. Les travaux importants qui ont été réalisés ont bien pris en compte ces contraintes

=> coût : **380 000 € TTC**

De plus **60 000 €** de travaux vont être effectués sur la RD 8 en direction de Turenne Gare.

En définitive ce sont **650 000 € (4 263 720 F)** de travaux que le Conseil Général a effectué sur le réseau routier départemental qui traverse notre commune.

Au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble de la population nous adressons nos remerciements au Conseil Général.



## INFOS PRATIQUES

DEMOGRAPHIE du 10 décembre 2004 au 21 mars 2005.

Naissances:

Florette, Nelly **MARIOT - - BELY**,  
née à Brive le 24 janvier 2005 domiciliée à "Pont Estor" à Turenne.  
Mila, Mary-Ivana **HARRENT**,  
née à Brive le 21 février 2005 domiciliée "Russac" à Turenne.

Mariage:

Margaret, Elizabeth **LUKE** et Peter **MAIDWELL**, le 12 mars 2005 à Turenne,  
Domiciliés "Villa du Montclauzel" à Turenne.

Décès:

Transcription de décès:

Antoinette **BONNEFOI** Veuve **TRONCHE** décédée le 29 janvier 2005 à Brive (19)

Horaires de la bibliothèque.

La bibliothèque de Turenne change son jour d'ouverture et ses horaires.  
Il faut à présent venir le mercredi de 15h à 16h30 et ce à partir du 1er Avril 2005.

### les animations à venir

- Vendredi 8 avril à 20h30 à la Bibliothèque, Conférence de Mme Guély sur les moulins de la Tourmente.
- Mardi 12 avril : réouverture de l'exposition sur Turenne à travers les siècles, salle sous la poste ( AdT)
- Samedi 8 mai à 9h, foire aux chèvres dans le bourg. (TFF)
- Dimanche 22 mai : Concours de pétanque au boulodrome (APE)
- Vendredi 27 mai Concours de pétanque Vétérans au boulodrôme. (PT)
- Samedi 28 mai à 14h, randonnée "découverte des fleurs sauvages" ( TP)
- 18 au 26 juin : Exposition des aquarelistes de Brive aux Capucins. (AdT)
- 2 et 3 juillet : Fête vôtive dans le bourg, animations. (TFF)
- 13 au 28 juillet à la Chapelle des Capucins, Exposition de René Boutang, peintre sur Turenne et Diana Bercovitz, céramiste. (AdT)
- Samedi 16 juillet à 18h30 , Vernissage de l'exposition . (AdT)
- Samedi 16 juillet à 21h, soirée folklorique parvis de l'église. (TP)
- Dimanche 17 juillet : vide grenier dans le bourg. (TP)
- 28 Juillet : Randonnée à thème : fabrication du pain à l'ancienne. (TP)
- 3 août 18h30 : soirée Tapas apéritif concert de jazz aux Capucins. (TP)
- 6 au 14 août : Expo "Turenne d'hier et d'aujourd'hui " bibliothèque, (TP)
- 13 août : Visite nocturne de Turenne aux flambeaux, (TP)
- 18 août à 20h30 à l'église : Concert de la Chorale Hortus Musicus. (AdT)
- Dimanche 21 août : Vide grenier de Turenne gare. (TFF)
- Dimanche 28 août à 17h30 aux Capucins : Assemblée générale des Amis de Turenne, d'une conférence de Monsieur Desbordes sur le thème " qu'est ce qu'une voie romaine en bas Limousin.
- 17 septembre à 21h Soirée "cabaret" à la Chapelle des capucins

Soutenez nos associations en Venant nombreux à toutes ces animations.

## La Nouvelle vie de la maison de Retraite de Turenne.

### NOTRE PROJET

Plutôt que de revenir sur l'historique complet de la maison de retraite, nous préférons évoquer son avenir, sa réhabilitation qui combine plusieurs objectifs issus de la réflexion collective :

- Le maintien de ce bâtiment dans le patrimoine communal.
- La concrétisation d'un partenariat exemplaire entre la Commune, l'Office des HLM de >Brive et la CAB, ce qui ne surprendra personne.
- Le respect de l'histoire et du patrimoine de Turenne.
- La réhabilitation de ce même patrimoine
- Le développement communal par la création de 8 logements et d'un commerce.
- Et enfin le choix du logement social qui est la volonté de notre municipalité pour permettre à des familles aux revenus modestes de vivre dans l'un des plus beaux villages de France

### L' HISTORIQUE DU PROJET

- **12 septembre 2003** : le Conseil Municipal de Turenne délibère et permet à l'Office HLM de Brive-la-Gaillarde d'intervenir sur le territoire de la Commune de Turenne,
- **31 janvier 2004** : signature de l'acte d'acquisition de l'immeuble par la Commune de Turenne,
- **28 Mai 2004** : délibération du conseil Municipal de Turenne de réhabiliter ce bâtiment en logements et d'en confier la réalisation à l'Office HLM de Brive,
- **appel d'offres** : le cabinet DHALLUIN-PENY architectes est retenu pour la maîtrise d'œuvre
- **septembre 2004** : l'Office HLM présente l'avant-projet de réhabilitation qui recueille l'avis favorable unanime de la Commission Architecture et Urbanisme de la Commune,
- **9 novembre 2004** : le Conseil Municipal de Turenne autorise Monsieur le Maire GARY à signer le bail emphytéotique avec l'Office HLM,
- **24 Décembre 2004** : dépôt de la demande de permis de construire par l'Office.
- **3 Mars 2005** : signature du bail emphytéotique et de la convention constitutive

### LA NATURE DES TRAVAUX

Restructuration d'un ancien couvent du XVIIIème siècle, Création de 8 logements locatifs et d'un commerce.

**Type de logements** : 8 logements locatifs décomposés en :

- **1 Maison T3** de 62,14 M2 + stationnement
- **3 appartements T2** de :
  - o 57,26 M2 + jardin et stationnement
  - o 62,29 M2 + jardin et stationnement
  - o 55,70 M2 + stationnement
- **2 appartements T3** de :
  - o 67,61 M2 + terrasse 9 M2 + stationnement
  - o et 75,39 M2 + stationnement
- **2 appartements T4** de 81,63 M2 + stationnement

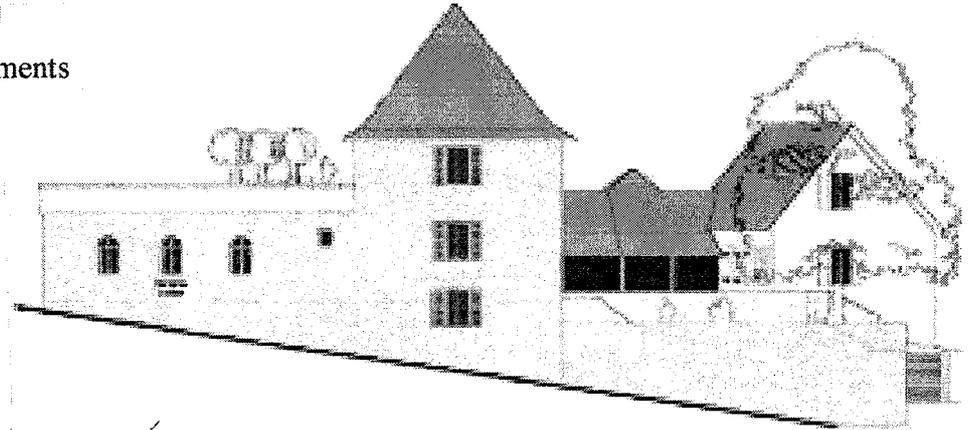
Trois types de logements sont présents pour ne pas privilégier qu'un seul modèle de famille. Certains appartements disposeront d'un espace privatif, jardin ou terrasse, mais tous auront une place de parking affectée.

**Montant global des travaux :** 426.368 € HT Dont 51.200 € HT pour le local commercial.  
Les financeurs du programme sont : l'ETAT, la C.A.B. , la Région, l'Office HLM de Brive.  
La commune pour l'aménagement du commerce.

**Calendrier prévisionnel des travaux**

Début du chantier prévu : juin 2005 - Livraison prévue : avril 2006.

Vue Arrière des 7 logements  
qui seront aménagés.



De gauche à droite commerce  
et maison T3.



## VAUT LE DETOUR !!!!!

C'est le titre d'un document publié par le Ministère chargé de la protection de l'environnement, et qui donne la liste des sites et espaces qui, en France, font l'objet d'une protection particulière, du fait de leur intérêt : histoire, beauté, fragilité, intérêt pour le futur ... La liste est longue, cette démarche d'intérêt national pour le patrimoine collectif ayant été engagée dès 1930 ...

A Turenne, qui ne considère que notre « pays communal », bourg, villages, chemins et campagne environnante, rivières et ruisseaux ... ne mérite pas le détour, et donc justifie notre protection ? C'est pour cette raison que le Conseil Municipal a résolu, par délibération en juillet 2004, d'engager les démarches en vue du classement du site de Turenne, lieu méritant une attention particulière.

Qu'est-ce que cela veut dire, et quelles sont les démarches qui vont être entreprises ? Quels sont les intérêts, quelles sont les contraintes ?

Il faut d'abord savoir que les dispositions prévues ont certes pour objet de protéger les qualités naturelles ou construites d'un terroir, mais surtout de favoriser le développement local par le tourisme.

Si près de 70 millions de touristes (plus que notre population nationale totale !!!) viennent en France chaque année, c'est parce qu'il y a des choses à y voir et à y faire, dans un environnement bien géré. Le tourisme représente une part importante de la vie économique de notre pays, et est déterminant pour certaines régions, dont la nôtre : il crée ou maintient chaque année de nombreux emplois.

Sur le plan pratique, que faut-il savoir ?

La délibération du Conseil municipal a été transmise au Préfet : des réflexions ont déjà été engagées, auxquelles participent des personnalités de la Commune, membres d'associations concernées par le sujet ; des cartes ont été dressées, faisant appel à la mémoire individuelle et collective des participants ; des réunions ont rassemblé experts locaux et spécialistes de l'environnement.

On distingue :

- l'inscription à la liste des sites présentant un intérêt particulier, position qui n'entraîne que peu de formalités, mais n'assure que très peu la protection du site
- le classement, qui fait entrer le site dans la liste des sites d'une valeur patrimoniale d'intérêt national ; la protection est alors beaucoup plus étendue : les aménagements et constructions doivent faire l'objet d'un soin tout particulier de qualité, d'esthétique et d'intégration dans le site. C'est ce que nous avons demandé.

Si nous obtenons le classement, nous devons à l'avenir distinguer entre les activités :

- ayant un impact visuel durable, et/ou susceptibles d'entraîner des dégradations des sols : elles vont être encadrées, et soumises à des autorisations obéissant à des règles particulières.
- n'ayant pas d'emprise sur les sols : chasse et pêche, notamment, n'ayant pas de conséquences dans ce domaine, continuent de s'exercer librement, dans les limites déjà établies, mais sans contraintes nouvelles.

La contrepartie de ces contraintes est la possibilité d'obtenir des aides et subventions, et de figurer sur les documents publics signalant les lieux à ne pas manquer lors d'un voyage en France.

En aucun cas il ne s'agit d'un « gel en l'état », qui interdirait toute évolution : comme on l'a vu plus haut, l'objectif est le développement, mais un développement durable et maîtrisé, à gérer dans un environnement aux qualités protégées ...

Quelles conséquences ? Les procédures sont longues, car c'est avant tout une opération d'information, de participation : chacun pourra donner son avis. Nous sommes dépositaires d'un patrimoine inestimable et nous devons le transmettre à ceux qui nous suivront ... De fait, il n'y a pas de calendrier obligatoire, mais une action dans la durée .

Au fur et à mesure que des résultats des travaux d'enquêtes, de recherche, de cartographie ... seront réalisés, le Conseil Municipal ne manquera pas de vous informer.

J.L